

RENDEZ-VOUS VINCENTNES



**FÉVRIER
JUILLET 2026**

**VILLE
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE**

ÉDITORIAL

Vincennes est une véritable porte d'entrée patrimoniale, architecturale et culturelle. C'est un repère, un phare, une ville qui allie harmonie et ambition, proximité et rayonnement. C'est ce qui a conduit notre ville à obtenir en 2012 le label « *Ville d'Art et d'Histoire* », une belle reconnaissance de son engagement pour la valorisation de son patrimoine et de son architecture.

Depuis cette distinction, le service Archives et Patrimoine s'attache à faire vivre ce label à travers un programme riche et varié d'ateliers, de visites et de découvertes. Ces rendez-vous sont des invitations à porter un regard renouvelé sur des lieux familiers ou méconnus : édifices emblématiques, quartiers en mutation, paysages du bois de Vincennes, architectures religieuses, civiles ou militaires, mais aussi traces plus discrètes de l'histoire industrielle, sociale ou mémorielle de la ville. Visites-découvertes, parcours thématiques et ouvertures exceptionnelles proposent ainsi une lecture sensible et documentée de Vincennes, accessible à tous les publics.

Pensées pour les vincennois comme pour les visiteurs, ces visites ont pour ambition de donner des clés de compréhension, de susciter la curiosité et de renforcer le lien entre chacun et son cadre de vie. Comprendre la ville, c'est aussi mieux l'habiter, la respecter et la faire vivre.

Vincennes est une chance patrimoniale, je souhaite donc à toutes et à tous de bonnes visites, qui vous rendront fiers de notre ville.

Charlotte Libert
Maire de Vincennes
Conseillère régionale d'Île-de-France

SOMMAIRE

4 VISITES-DÉCOUVERTES

10 VISITES INSOLITES

11 CALENDRIER

12 MODE D'EMPLOI - TARIFS

13 RENSEIGNEMENTS – RÉSERVATIONS - BILLETTERIE

**14 POUR DÉCOUVRIR VINCENNES
SANS ACCOMPAGNATEUR**

15 VENIR À VINCENNES



VISITES DÉCOUVERTES

Samedi 7 février - 15 h

Jeudi 12 mars - 14 h 30

Mardi 7 avril - 14 h 30

Mardi 7 juillet - 14 h 30

L'HÔTEL DE VILLE DE VINCENNES

Durée : 1 heure 30 - Plein tarif 8 €, tarif réduit 5 €

L'Hôtel de ville illustre à la fois le style néo-Renaissance du début de la Troisième République, et le style Art déco, par les décors intérieurs réalisés lors des agrandissements en 1935, dont certains ont bénéficié de mesures de classement au titre des Monuments historiques.

Le chantier de restauration des façades, achevé en 2023, a permis de redonner tout son éclat à l'édifice.

Mercredi 11 février - 14 h 30

LE TOMBEAU DES BRAVES

Par le colonel Gérard MONNEVEU

Durée : 1 heure 30 - Plein tarif 8 €, tarif réduit 5 €

La bataille de Sidi-Brahim (1845) est un moment fort dans la mémoire des Chasseurs à pied.

Les ossements des soldats tués lors de ces combats furent rassemblés dans le « Tombeau des Braves » en Algérie puis déposés au château de Vincennes en 1965 dans une crypte située sous la tour du Roi.

Lors de cette visite vous découvrirez également le Musée des Chasseurs et comprendrez en quoi leur histoire est étroitement liée à celle de Vincennes.

Groupe limité à 15 personnes



Mardi 17 février - 14 h 30

Samedi 11 avril - 14 h 30

Mardi 9 juin - 14 h 30

L'ÉGLISE SAINT-LOUIS DE VINCENNES

Durée : 1 heure 30 - Plein tarif 8 €, tarif réduit 5 €

L'église Saint-Louis est un bel exemple du renouveau de l'art sacré au début du XX^e siècle. Les architectes Jacques Droz et Joseph Marrast ont réuni sur le chantier artisans et artistes parmi les plus réputés de ce courant : Maurice Denis et Henry Marret, Maurice Dhomme ou encore Raymond Subes. L'église a été classée au titre des Monuments historiques en 1996.

Un important chantier de restauration des murs et des fresques d'Henry Marret vient de s'achever qui leur a permis de retrouver tout leur éclat.



Lundi 16 mars - 14 h 30

L'ÉGLISE NOTRE-DAME DE VINCENNES

Durée : 1 heure 30 - Plein tarif 8 €, tarif réduit 5 €

L'église Notre-Dame a été récemment remise en valeur à l'occasion d'un important chantier de restauration.

Le volume principal dont la construction a été lancée sous la Restauration est l'œuvre d'un prix de Rome, Jean-Baptiste Lesueur.

L'édifice est désormais labellisé Patrimoine d'intérêt régional.

Jeudi 26 et vendredi 27 mars - 14 h 30

Jeudi 28 et vendredi 29 mai - 14 h 30

LE DEPÔT LAPIDAIRE DU CHÂTEAU DE VINCENNES

Par Rachel Lalande, responsable des collections archéologiques

Durée : 2 heures 30 - Plein tarif 8 €, tarif réduit 5 €

Découverte en compagnie de l'archéologue en charge, des fonds lapidaires placés au sein des casemates du Donjon, lieux rarement ouverts au public et qui ont leur part de mystère...

Groupe limité à 10 personnes



Jeudi 2 avril - 14 h 30 SUR LES TRACES DE L'EXPOSITION COLONIALE DE 1931

Durée : 2 heures 30 - Plein tarif 8 €, tarif réduit 5 €

L'exposition coloniale internationale de 1931 a laissé de nombreuses traces dans le paysage urbain.

Ce parcours permettra d'en évoquer quelques-unes autour du Palais des Colonies et jusque dans le bois de Vincennes, au pavillon du Togo...



Vendredi 10 avril - 14 h 30 GEORGES MALO, ARCHITECTE ET PROMOTEUR

Par Olivier Barancy, architecte

Durée : 2 heures - Plein tarif 8 €, tarif réduit 5 €

L'auteur de l'ouvrage *Georges Malo : du promoteur Art nouveau à l'architecte des premières salles de cinéma*, présentera l'œuvre vincennoise de cet architecte qui a réalisé au début du XX^e siècle un nombre important de villas et d'immeubles, dans les quartiers Sud et Centre, utilisant le registre architectural et décoratif du moment, l'Art nouveau.

Proche de Charles Pathé, il a également été précurseur dans l'invention d'un nouveau lieu de loisir : la salle de cinéma.



Mardi 14 avril - 14 h 30
VINCENNES DE BRIQUE EN BRIQUE
(parcours à l'ouest de la ville)

Par Franca Malservisi, architecte au CAUE
Durée : 2 heures 30 - Plein tarif 8 €, tarif réduit 5 €

Matériau emblématique d'une accélération de l'urbanisation dans les communes de banlieue, la brique se présente à Vincennes sous toutes ses formes et usages. Des briques modestes posées en remplissage, aux briques vernissées et moulurées qui décorent baies, frises et corniches des immeubles cossus, la brique trouve aisément sa place.

Après avoir parcouru l'est de Vincennes l'an passé, nous vous proposons de découvrir à l'ouest de la ville de quelle manière ce matériau reste présent tout au long du XX^e siècle, jusqu'à habiller des projets récents intégrés au tissu urbain ancien.

Mardi 5 mai - 14 h 30
Jeudi 11 juin - 14 h 30
Jeudi 2 juillet - 14 h 30
LE JARDIN D'AGRONOMIE
TROPICALE - RENÉ DUMONT

Durée : 2 heures - Plein tarif 8 €, tarif réduit 5 €

Lorsque Napoléon III cède le bois de Vincennes à la ville de Paris en 1860, 17 hectares sont réservés au Muséum national d'Histoire naturelle. C'est sur ce site qu'est créé en 1899 le Jardin colonial qui accueillera notamment l'exposition coloniale de 1907.

Aujourd'hui, le lieu abrite encore différents vestiges du passé colonial français et fait l'objet d'un programme scientifique qui s'intègre aux réflexions actuelles relevant du développement durable et de l'écologie.



Mardi 19 mai - 14 h 30 **CHRONIQUE DE LA LIBÉRATION** **À VINCENNES**

Durée : 2 heures - Plein tarif 8 €, tarif réduit 5 €

Tout au long d'un parcours dans le centre-ville et aux abords du Château, récit des événements qui se sont déroulés à Vincennes en juin et juillet 1940 ainsi que de ceux qui ont abouti à la libération de Vincennes en août 1944.

Jeudi 21 mai - 14 h **Samedi 20 juin - 14 h** **LES HÔPITAUX DE SAINT-MAURICE**

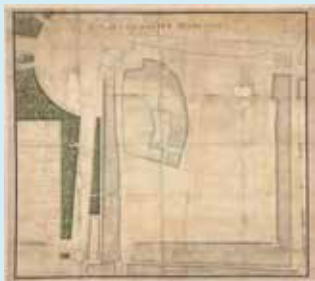
Durée : 2 heures 30 - Plein tarif 8 €, tarif réduit 5 €

La maison de la Charité de Charenton, construite au XVIII^e siècle, a fait l'objet, à l'initiative d'Esquirol, d'une restructuration novatrice au XIX^e siècle associant l'aménagement des espaces et l'architecture à la vocation curative de l'établissement. La fondation de l'asile impérial de Vincennes en 1857 est, quant à elle, liée aux travaux de transformation de Paris voulus par Napoléon III. Découverte de ce site singulier, situé en bordure du plateau du bois de Vincennes.

Mardi 2 juin - 14 h 30 **LE SKATE-PARK ET CITY-STADE** **ALICE-MILLIAT**

Durée : 1 heure - Plein tarif 8 €, tarif réduit 5 €

Situé avenue des Murs-du-Parc, en bordure de la ligne du RER A, le projet porte sur la construction d'un ensemble sportif hybride mêlant sports de glisse et terrain de sport. Cette parcelle, qui jouxte le Dôme de Vincennes, constitue la dernière pièce d'une opération d'aménagement construite sur une friche ferroviaire, restée en terrain vague jusque récemment. C'est dans ce contexte que le territoire Paris-Est Marne et Bois a fait le choix d'y construire un équipement sportif à destination des habitants des quartiers alentours. Tout l'enjeu du projet a été d'intégrer trois programmes différents dans une parcelle contrainte, tout en les insérant dans un contexte urbain complexe. Découverte du site et du concept en compagnie des architectes du cabinet *Bureauforme* en charge du projet.



Samedi 13 juin - 14 h 30 **LA BASSE-COUR**

Durée : 2 heures 30 - Plein tarif 8 €, tarif réduit 5 €

La Basse-Cour est un lotissement constitué au Moyen-Âge dans le prolongement du Château alors en cours de construction. Au XVII^e siècle, elle fut réunie au hameau de La Pissotte en une seule et même paroisse avant que la réforme administrative de 1787 ne crée une communauté d'habitants dénommée Vincennes.

C'est à la découverte de ce quartier du centre-ville qui conserve encore quelques traces du passé historique de la ville que nous vous convions.

Jeudi 25 juin - 14 h 30 **LE PETIT-PARC**

Durée : 2 heures 30 - Plein tarif 8 €, tarif réduit 5 €

Tenant son nom des jardins conçus au milieu du XVII^e siècle dans le cadre des aménagements du Château commandés par Louis XIV, le quartier du Petit-Parc a évolué tout au long du XIX^e siècle, voyant cohabiter, selon les périodes, cultures maraîchères, établissements industriels et opérations immobilières de qualité en bordure du Bois. Une mixité qui se lit encore aujourd'hui dans le paysage urbain.



VISITES INSOLITES



Samedi 27 juin - 14 h 30 **LA ZONE RETRANCHÉE** **DU BOIS DE VINCENNES**

Durée : 2 heures - Plein tarif 8 €, tarif réduit 5 €

Depuis 1860, le Bois est la propriété de la ville de Paris. Celle-ci en aliéna 120 hectares, répartis sur son pourtour, pour assurer le coûteux financement de l'aménagement du Bois en promenade publique : la Zone retranchée.

Lors de cette promenade vous pourrez découvrir constructions et aménagements issus de cette opération de lotissement du Second Empire.

Mardi 31 mars - 12 h 30

Jeudi 16 avril - 12 h 30

Mardi 26 mai - 12 h 30

Jeudi 4 juin - 12 h 30

LES COMBLES DE L'HÔTEL DE VILLE

Durée : 45 minutes - Plein tarif 8 €, tarif réduit 5 €

L'Hôtel de ville est issu de deux périodes de construction distinctes : la fin du XIX^e siècle et le milieu des années 30.

Découverte de l'envers du décor et des aménagements issus de ces transformations.

Les moins de 18 ans ne sont pas admis. Prévoir des chaussures à talons plats. Cette visite est déconseillée aux personnes sujettes au vertige ou à mobilité réduite.

Groupe limité à 5 personnes

CALENDRIER

FÉVRIER

SAMEDI 7 - 15 H

L'hôtel de ville de Vincennes

MERCREDI 11 - 14 H 30

Le Tombeau des Braves

MARDI 17 - 14 H 30

L'église Saint-Louis de Vincennes

MARS

JEUDI 12 - 14 H 30

L'hôtel de ville de Vincennes

LUNDI 16 - 14 H 30

L'église Notre-Dame de Vincennes

JEUDI 26 ET VENDREDI 27 - 14 H 30

Le dépôt lapidaire du château de Vincennes

MARDI 31 - 12 H 30

Les combles de l'Hôtel de ville

AVRIL

JEUDI 2 - 14 H 30

Sur les traces de l'Exposition coloniale de 1931

MARDI 7 - 14 H 30

L'hôtel de ville de Vincennes

VENDREDI 10 - 14 H 30

Georges Malo, architecte et promoteur

SAMEDI 11 - 14 H 30

L'église Saint-Louis

MARDI 14 - 14 H 30

Vincennes de brique en brique

JEUDI 16 - 12 H 30

Les combles de l'Hôtel de ville

MAI

MARDI 5 - 14 H 30

Le jardin d'agronomie tropicale René-Dumont

MARDI 12 - 14 H 30

Le Quartier Est

MARDI 19 - 14 H 30

Chronique de la Libération à Vincennes

JEUDI 21 - 14 H

Les hôpitaux de Saint-Maurice

MARDI 26 - 12 H 30

Les combles de l'Hôtel de ville

JEUDI 28 ET VENDREDI 29 - 14 H 30

Le dépôt lapidaire du château de Vincennes

JUIN

MARDI 2 - 14 H 30

Le skate-park et city-stade Alice-Milliat

JEUDI 4 - 12 H 30

Les combles de l'Hôtel de ville

MARDI 9 - 14 H 30

L'église Saint-Louis de Vincennes

JEUDI 11 - 14 H 30

Le jardin d'agronomie tropicale René-Dumont

SAMEDI 13 - 14 H 30

La Basse-Cour

SAMEDI 20 - 14 H

Les hôpitaux de Saint-Maurice

JEUDI 25 - 14 H 30

Le Petit-Parc

SAMEDI 27 - 14 H 30

La Zone retranchée

JUILLET

JEUDI 2 - 14 H 30

Le jardin d'agronomie tropicale René-Dumont

MARDI 7 - 14 H 30

L'hôtel de ville de Vincennes

MODE D'EMPLOI

LES VISITES-DÉCOUVERTES

Ces visites ont pour but de sensibiliser les habitants à l'architecture, au patrimoine, à l'urbanisme et au paysage et de les conduire à se considérer comme acteurs de leur cadre de vie.

Elles sont assurées par l'animateur de l'architecture et du patrimoine, des guides-conférenciers agréés ou des intervenants spécialisés. Le nombre de participants est limité à 30 personnes.

Dans certains cas, les visites peuvent faire l'objet de recommandations particulières (limitation du nombre de participants...) qui sont mentionnées dans la notice concernée.

Les lieux de rendez-vous pour les visites sont précisés lors de l'achat des billets, en ligne ou à l'Office de tourisme de Vincennes.

TARIFS

VISITEURS INDIVIDUELS

Plein tarif : 8 € - Tarif réduit : 5 €

Jeunes de 18 à 25 ans, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, familles nombreuses, carte mobilité inclusion, bénéficiaires de l'allocation spécifique de solidarité (ASS), bénéficiaires de l'allocation pour adulte handicapé (AAH).

Gratuité

Jeunes de moins de 18 ans, membres du conseil municipal éventuellement accompagnés d'une personne de leur choix, membres d'associations à caractère social ou caritatif partenaires de la Ville (Cultures du Cœur, Entraide et Partage...), lauréats des concours organisés par la ville, personne accompagnant une personne handicapée, détenteurs/membres du CNVPAH, membres de l'ANVPAH, membres ICOMOS, détenteurs de la carte de guide-conférencier, détenteurs de la carte professionnelle du tourisme.

GROUPES CONSTITUÉS

(réservation obligatoire auprès de l'Office de Tourisme territorial)

Plein tarif : 85 €

Pour un groupe constitué de 15 personnes (sous-réserve de la réglementation et des recommandations sanitaires en vigueur à leur date de programmation).

+ 5 € par personne supplémentaire (30 personnes maximum au total). Une gratuité offerte à partir de 16 personnes payantes et gratuité accordée au(x) chauffeur(s).

Gratuité

Pour les groupes constitués dans le cadre d'action de partenariat de la Ville avec une association locale (associations de quartier, associations à caractère social...). Pour les groupes constitués de professionnels ou d'étudiants dans le cadre de partenariats pour l'organisation d'Eductour.

LES CONFÉRENCES

(billetterie située à l'accueil de Cœur de ville)

Plein tarif : 8 € - Tarif réduit : 5 €

Jeunes de 18 à 25 ans, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, familles nombreuses, carte mobilité inclusion, bénéficiaires de l'allocation spécifique de solidarité (ASS), bénéficiaires de l'allocation pour adulte handicapé (AAH).

Gratuité

Jeunes de moins de 18 ans, membres du conseil municipal éventuellement accompagnés d'une personne de leur choix, membres d'associations à caractère social ou caritatif partenaires de la ville (Cultures du Cœur, Entraide et Partage...), lauréats des concours organisés par la Ville, personne accompagnant une personne handicapée, encadrant des collectivités d'enfants sur la base des normes d'encadrement en vigueur.

RENSEIGNEMENTS

Le service Archives et Patrimoine, en charge du dispositif *Label Ville d'art et d'histoire*, est à votre disposition pour tout renseignement concernant le contenu des visites et animations proposées.

Les réservations et la billetterie sont assurées par l'Office de tourisme de Vincennes.

SERVICE ARCHIVES ET PATRIMOINE

Cœur de ville

98, rue de Fontenay - 94300 Vincennes

01 43 98 65 86 - archive@vincennes.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h (17 h le vendredi)

RÉSERVATIONS - BILLETTERIE

L'achat des billets se fait uniquement sur la billetterie en ligne (billetterie.tourisme-vincennes-marnebois.fr) ou à l'accueil de l'Office de tourisme. Il en va de même pour l'obtention des billets gratuits.

Aucun billet n'est délivré sur le lieu de la visite. Les lieux de rendez-vous sont précisés lors de l'achat des billets, en ligne ou à l'Office de tourisme de Vincennes.

OFFICE DE TOURISME

28, avenue de Paris - 94300 Vincennes

01 85 44 01 78 - tourisme@pemb.fr

vincennes-tourisme-marnebois.fr

HORAIRES

Du 1^{er} octobre au 31 mars

Mardi, mercredi, vendredi, samedi de 10 h à 13 h et de 14 h 30 à 17 h 30

Jeudi de 14 h à 17 h 30

Du 1^{er} avril au 30 septembre

Mardi, mercredi, vendredi, samedi de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h 30

Jeudi de 14 h à 18 h 30 (en juillet et août de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h 30)

Fermé les jours fériés

POUR DÉCOUVRIR VINCENNES SANS ACCOMPAGNATEUR

LES CIRCUITS AUDIOGUIDÉS

Créés à l'initiative de Val-de-Marne – Tourisme et Loisirs, en partenariat avec le CAUE 94 (Conseil de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement du Val-de-Marne) et la ville de Vincennes, ils invitent à découvrir les richesses architecturales du centre-ville et des abords du Château :



1. **un parcours architectural audioguidé** (téléchargeable gratuitement sur l'application izi.Travel). Disponible en version anglaise.
2. **un parcours architectural** (téléchargeable gratuitement sur l'application izi.Travel) vous permettra d'apprécier les réalisations de quelques architectes-promoteurs locaux avisés, tels Georges Malo (1866-1924), Victor Francione (1870-1922), ou Émile Willaey (1880-1963), qui ont grandement contribué au développement urbain de cette partie du territoire de Vincennes (quartiers Sud et Centre).
2. **un parcours sur les pas de Charles Pathé** abordant les liens entre Vincennes et la naissance du cinéma muet (téléchargeable gratuitement sur l'application gratuite Cirkwi ainsi que sur le site Cirkwi.com).

LE CIRCUIT TOURISTIQUE



En 2018, treize panneaux d'information ont été installés à proximité de différents sites patrimoniaux vincennois remarquables. Le parcours est disponible gratuitement sur l'application Cirkwi. Un plan est disponible à l'Office de Tourisme territorial.

LES PARCOURS DU PATRIMOINE

Sept circuits pédestres permettent de découvrir les richesses patrimoniales de Vincennes. Brochures téléchargeables sur vincennes.fr et en vente sous forme de livret à l'Hôtel de ville et à l'Office de Tourisme territorial (6 €).

PATRIMOINE ET CURIOSITÉS

Ce parcours, proposé par le Comité de la Randonnée du Val-de-Marne, a été dessiné en s'inspirant des parcours du patrimoine et des panneaux d'information créés par le service Archives et Patrimoine de la ville de Vincennes (téléchargeable gratuitement sur l'application MaRando depuis votre mobile (Android ou Apple).

Durée : 3 heures 30



EN FAMILLE, LES ÉNIGMATIQUES

Trois parcours de découverte (quartiers Sud, Centre et Basse-Cour) à l'intention des familles, petits et grands : jeux de piste, énigmes, décryptages pour observer la ville ! Les questionnaires (également disponibles en anglais) sont à retirer gratuitement à l'accueil de l'Office de Tourisme territorial.

Durée de chaque parcours : 1 heure

VENIR À VINCENNES



EN MÉTRO

ligne 1 - stations Saint-Mandé,
Bérault et Château-de-Vincennes (terminus)

EN RER

ligne A - station Vincennes

EN AUTOBUS

lignes 46, 56, 112, 114, 115, 118, 124, 210, 215, 318, 325, Noctambus 11 et 33

À VÉLO

10 stations de location

EN VOITURE

- Six parkings publics payants :
 - Cœur-de-ville (1, avenue de Vorges)
 - Hôtel-de-ville (place du Général-Leclerc)
 - Centre-Georges-Pompidou (168, rue de Fontenay)
 - Château-Marigny (cours Marigny)
 - Marché (89, rue de Fontenay)
 - Mowat (16, rue du Commandant-Mowat)

40 bornes de recharge pour véhicules électriques

Crédits photo

Photographies :
I. Tabellion, J.-M. Facchini,
Gaïme Meloni
Documents : Archives
municipales de Vincennes

Maquette

[Audrey Zeller]
d'après DES SIGNES
studio Muchir Desclouds 2018

Impression

Champagnac

VINCENNES APPARTIENT AU RÉSEAU NATIONAL DES VILLES ET PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Le ministère de la Culture et de la Communication, direction générale des patrimoines, attribue l'appellation *Villes et Pays d'art et d'histoire* aux collectivités locales qui animent leur patrimoine. Il garantit la compétence des guides-conférenciers et des animateurs de l'architecture et du patrimoine et la qualité de leurs actions. Des vestiges antiques à l'architecture contemporaine, les villes et pays mettent en scène le patrimoine dans sa diversité.

Dans toute la France, un réseau de 214 villes et pays d'art et d'histoire vous offre son savoir-faire et son expérience.

EN ÎLE-DE-FRANCE

Boulogne-Billancourt, Étampes, Meaux, Noisiel, le Parc naturel régional du Vexin français, Plaine-Commune, Pontoise, Rambouillet et Saint-Quentin-en-Yvelines bénéficient également de l'appellation ***Villes et Pays d'art et d'histoire***.



VINCENNES.fr